

BULLETIN D'INFORMATIONS N°2
DE LA DELEGATION SPECIALE A L'INTENTION DE LA POPULATION AYNACOISE**Travaux de l'église**

La 1^{ère} tranche de travaux de l'église, d'un montant de 56 142 € TTC, concerne l'entretien des couvertures et des maçonneries extérieures. Sa réalisation a été confiée à l'entreprise RBMH basée à Fontanes. Ces travaux débuteront à la mi-septembre et devraient durer environ 1 mois. Pour leur financement, la commune a bénéficié d'un concours de l'Etat à hauteur de 40%. Des participations du Département du Lot et de la Région Occitanie, de 20% chacune, sont également attendues.

Recrutement personnel communal

Jérémy DERENDINGER n'ayant pas souhaité être reconduit dans ses fonctions d'agent technique, une procédure de recrutement a été engagée sur le site « Emploi territorial » (site « emploi » des centres de gestion de la fonction publique territoriale et du CNFPT). La date limite de réception des candidatures est fixée au 30 août 2026. Son contrat s'achevant le 9 septembre prochain, la délégation espère pouvoir finaliser le prochain recrutement pour cette date. A défaut, les services du Grand Figeac seront sollicités pour assurer les principales prestations de nettoyage et d'entretien des espaces publics de la commune.

Délibérations adoptées par la délégation spéciale

Depuis son entrée en fonctions, la délégation spéciale a adopté, à l'unanimité de ses membres, les délibérations suivantes :

- Fixation des taux des indemnités de fonctions de ses membres (président et vice-présidents) ; *(destinées à compenser les différents frais engagés pour l'exercice de leurs missions (déplacement domicile – mairie, restauration), ceux-ci ne pouvant pas, réglementairement, faire l'objet d'un remboursement) ;*
- Saisine de la SCP Mélanie CAILLEAUX, commissaire de justice associée, afin d'engager la procédure d'expulsion à l'encontre de l'occupant du logement communal situé 119 place du Forail à Aynac, et de prise en charge, sur le budget communal, des honoraires inhérents à cette procédure ;
- Autorisation de saisine de l'étude notariale Herbet de Lacapelle Marival pour l'établissement d'un acte de régularisation cadastral ;
- Délégation de signature dans le cadre du service commun autorisations du droit des sols (ADS) du Grand Figeac ;

Calendrier prévisionnel du futur scrutin municipal

Réglementairement, le prochain scrutin municipal doit se tenir dans un délai de 3 mois, le point de départ de ce délai courant à compter de la date d'acceptation de la dernière démission, soit le 1^{er} juillet 2026.

Cela laisse présager le calendrier suivant :

- date prévisionnelle du 1^{er} tour, le dimanche 4 octobre 2026,
- dans cette hypothèse :



- date de dépôt des candidatures, au plus tard, le troisième jeudi qui précède le jour du scrutin, à 18H00, soit le 17 septembre 2026,
- ouverture de la campagne électorale, pour le 1^{er} tour, à partir du 2^{ème} lundi qui précède le scrutin soit le lundi 28 septembre 2026 et fin la veille du scrutin à zéro heure soit le 3 octobre 2026,
- réunion de la commission de contrôle de la liste électorale le 10 septembre 2026,

Il est précisé que la délégation spéciale reste en fonctions jusqu'à l'installation du futur conseil municipal, quelle que soit la date du futur scrutin.

Il est, par ailleurs, rappelé que seul un conseil municipal démocratiquement élu peut s'engager et délibérer sur le rapprochement ou la fusion avec une autre commune. Toute information pouvant laisser penser, qu'en l'absence de scrutin municipal, une telle démarche pourrait être envisagée est juridiquement erronée et infondée.

Site Internet de la commune

La rubrique « **actualités** » du site internet de la commune (<https://www.aynac.fr/aynac-lot-46>) est désormais alimentée et sera régulièrement mise à jour. Il en est de même pour l'application "illiwap", disponible sur smartphone.

NOUVEAU - Permanences de France Services en mairie

L'Association Ségala-Limargue (ASL) gère 2 structures « France Services » basées à Leyme et à Sousceyrac-en-Quercy.

Dans le cadre de ses missions France Services, un agent de l'association a été formé par les 9 opérateurs historiques pour accompagner l'utilisateur dans ses démarches administratives du quotidien, en ligne ou en version papier : CAF, CPAM, CARSAT, MSA, DGFIP, La Poste, Ministère de l'Intérieur et de la Justice, et France Travail. En 2024 et 2025, se sont ajoutés le Ministère de la Transition Écologique et l'URSSAF.

Exemples de démarches que l'agent France Services peut réaliser : pré-demande en ligne de la carte d'identité, du passeport, les demandes concernant la carte grise, l'aide au logement, la prime d'activité, les demandes liées à l'emploi, à l'aide juridique, l'aide à la rénovation de l'habitat, au chèque énergie, à l'accompagnement des retraités ou futurs retraités, etc.

Dans l'objectif de rapprocher ces différents services au plus près de l'habitant, **à compter du 1^{er} octobre prochain**, se tiendront, **en mairie d'Aynac, les jeudis 1^{er} octobre, 5 novembre et 3 décembre 2026, sur le créneau de 9h à 12h**, des permanences assurées par un agent « France Services » de l'Association Ségala-Limargue dès lors que deux rendez-vous auront été pris préalablement soit auprès de l'association au 05.65.38.98.17 ou par mail à franceservices.segalalimargue1@gmail.com.

Jean Luc GUILLEMOTO, Guy CARLES, Marvin FORGE,
président et vice-présidents de la délégation spéciale

